

Conditions générales de location Aqua Heaven

Art 1. Contenu du contrat

§1 Ces conditions générales sont d'application pour les contrats entre le bailleur – Aqua Heaven SPRL, Nerviersstraat 37, 3000 Louvain (compte bancaire KBC : IBAN BE23 4326 1787 5191 ; BICC/swift : KREDBEBB ou Aqua Heaven BXL SPRL, Indringsweg 1B, 1800 Vilvorde, (compte bancaire ING : IBAN BE85 3350 5704 1706, BICC/swift : BBRUBEBB) (ci-après : 'Aqua Heaven') suivant la location de l'espace loué - et le locataire (ci-après : 'le client'). Aqua Heaven s'engage dans cet accord à fournir au client l'utilisation personnelle de ses espaces pour un certain temps et pour un certain prix.

§2 Chaque espace possède les facilités et les composantes suivantes: piscine, sauna, hammam, jacuzzi, douches froides et chaudes, endroit relaxant, minibar et décoration.

§3 Une réservation (ou une modification de la réservation) ne peut se faire que, soit par téléphone, soit en ligne. Une réservation, modification ou annulation par e-mail n'est pas valable.

Art. 2. Prix

§1 Le montant dû sera payé intégralement par le client avant le début de la location de l'espace sauf accord contraire.

§2 Le prix dépend du nombre de personnes et du nombre d'heures pour lequel un espace est loué. Sauf accord contraire entre Aqua Heaven et le client, les tarifs ci-dessous sont d'application pour les personnes de plus de 12 ans :

Prix valables à Louvain, Aqua Heaven, Nerviersstraat 37:

Sauna Exotique et Romain

# pers.	2 heures euro	1 pers. 2 heures	heure suppl.	3 heures eurp	1 pers. 3 heures	4 heures euro	1 pers. 4 heures	5 heures euro	1 pers. 5 heures
2	124	62,00	46	170	85,00	216	108,00	262	131,00
3	165	55,00	63	228	76,00	291	97,00	354	118,00
4	200	50,00	76	276	69,00	352	88,00	428	107,00
5	230	46,00	85	315	63,00	400	80,00	485	97,00
6+7	246	41,00	96	342	57,00	438	73,00	534	89,00
8+9	288	36,00	112	400	50,00	512	64,00	624	78,00
10+11	320	32,00	130	450	45,00	580	58,00	710	71,00
12+13	348	29,00	144	492	41,00	636	53,00	780	65,00
14+15	364	26,00	154	518	37,00	672	48,00	826	59,00
16+17	384	24,00	160	544	34,00	704	44,00	864	54,00
18+19	414	26,00	180	594	33,00	774	43,00	954	53,00
> 20	440	25,00	180	620	31,00	800	40,00	980	49,00

Sauna Mosaïque

# pers.	2 heures euro	1 pers. 2 heures	heure suppl.	3 heures eurp	1 pers. 3 heures	4 heures euro	1 pers. 4 heures	5 heures euro	1 pers. 5 heures
2	109	54,50	40	149	74,50	189	94,50	229	114,50
3	150	50,00	50	200	66,67	250	83,33	300	100,00
4	180	45,00	60	240	60,00	300	75,00	360	90,00

Sauna Color

# pers.	2 heures euro	1 pers. 2 heures	heure suppl.	3 heures eurp	1 pers. 3 heures	4 heures euro	1 pers. 4 heures	5 heures euro	1 pers. 5 heures
2	100	50,00	38	138	69,00	176	88,00	214	107,00
3	135	45,00	48	183	61,00	231	77,00	279	93,00
4	160	40,00	58	218	54,50	276	69,00	334	83,50

Prix valables à Vilvorde, Aqua Heaven BXL, Indringingsweg 1B :

# pers.	2 heures euro	1 pers. 2 heures	heure suppl.	3 heures eurp	1 pers. 3 heures	4 heures euro	1 pers. 4 heures	5 heures euro	1 pers. 5 heures
2	130	65,00	48	178	89,00	226	113,00	274	137,00
3	174	58,00	63	237	79,00	300	100,00	363	121,00
4	212	53,00	76	288	72,00	364	91,00	440	110,00
5	245	49,00	85	330	66,00	415	83,00	500	100,00
6+7	264	44,00	96	360	60,00	456	76,00	552	92,00
8+9	320	40,00	112	432	54,00	544	68,00	656	82,00
10+11	360	36,00	130	490	49,00	620	62,00	750	75,00
12+13	396	33,00	144	540	45,00	684	57,00	828	69,00
14+15	420	30,00	154	574	41,00	728	52,00	882	63,00
16+17	448	28,00	160	608	38,00	768	48,00	928	58,00
18+19	468	26,00	180	648	36,00	828	46,00	1008	56,00
> 20	500	25,00	180	680	34,00	860	43,00	1040	52,00

§3 Pour les réservations pendant les jours ouvrables jusque 18h vous recevrez une réduction de 15 euros. Si vous faites votre réservation vous-même online vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire de 5 euros.

§4 Pour les enfants de moins de 5 ans l'entrée est gratuite. Pour les enfants entre 5 et 12 ans les tarifs sont comme suite :

- 1) 25 € par enfant pour 2 heures
- 2) 30 € par enfant pour 3 heures
- 3) 35 € par enfant pour 4 heures

Art. 3. Acompte

§1 L'accord se réalise uniquement par le paiement d'un acompte après réservation. Cet acompte s'élève à la moitié de la somme totalement due avec un minimum de 100 euros sur base des tarifs de l'article 2.

§2 S'il se trouvent *plus* de 7 jours calendriers entre la date de réservation et la date de consommation, le client est obligé de payer cet acompte dans les 3 jours calendriers à compter de la date de réservation.

§3 S'il se trouvent *moins* de 7 jours calendriers entre la date de réservation et la date de consommation, le client est obligé de payer l'acompte le jour qu'il a effectué la réservation.

§4 Le client peut payer l'acompte de 4 façons différentes : soit par virement sur le numéro de compte mentionné dans art. 1 §1, soit sur place, soit en ligne (www.aquaheaven.be) avec la carte de crédit ou carte bancaire.

§5 Dans le cas mentionné dans art. 3 § 3 et si le client effectue le paiement par virement, il s'engage à envoyer immédiatement la preuve de paiement par fax au 016 295 113 (Louvain) ou au 02 270 17 55 (Vilvorde), ou par mail à l'adresse info@aquaheaven.be (Louvain) ou info@aquaheavenbxl.be (Vilvorde).

§6 L'acompte doit être payé en tout cas avant le début de la session. Aqua Heaven se réserve le droit d'annuler la réservation unilatéralement sans compensation si le client ne respecte pas une des conditions mentionnées dans cet article.

§7 Aqua Heaven ne rembourse pas les acomptes, sauf dans les cas suivants :

- 1) L'acompte du client n'a pas encore été reçu sur le compte de Aqua Heaven et le client n'a pas emporté de preuve de paiement au moment de la consommation, de sorte qu'il a dû payer la totalité du montant sur place ;
- 2) Aqua Heaven a dû annuler ou modifier la réservation unilatéralement à cause d'un défaut technique.

§8 Les acomptes seront remboursés au client sans intérêts au plus tard le 60^{ème} jour calendrier, à compter de la date de réception de l'acompte par virement. Si l'acompte a été payé avec une carte de crédit, Aqua Heaven remboursera seulement le solde restant après déduction de la commission que Bank Card Company a déduite du montant payé.

§9 Aqua Heaven se réserve le droit d'annuler la réservation unilatéralement si selon la base de données de Aqua Heaven un client faisant défaut ait fait plus d'une réservation sans avoir payé d'acompte.

§10 Si le client ne paie pas à la fin de la session de sauna, un intérêt de 12€ sera dû de plein droit et sans mise en demeure à partir de la date de consommation, ainsi qu'une indemnisation forfaitaire unique de 10 % du montant total.

§11 Lors du paiement de l'acompte, le client déclare être d'accord avec ces conditions générales, qui peuvent également être consultées sur www.aquaheaven.eu/public/conditions.pdf.

Art. 4. Annulation

§1 Si le client annule l'accord dans moins de 24 heures précédant la location, son acompte sera imputé comme frais d'administration, calculé à la moitié de la somme totalement due. Le client ne peut en aucun cas invoquer les cas de force majeure (p.ex. accidents, mauvais temps, maladie, décès, empêchement, etc.).

§2 Si le client annule l'accord avant un délai de 24 heures précédant la location, son acompte sera transformé en avoir et sera placé sur une liste d'attente d'Aqua Heaven pour offrir la possibilité au client de l'utiliser lors d'une

prochaine réservation chez Aqua Heaven. Le client ne peut utiliser l'avoir que dans la succursale où il a payé l'acompte.

§3 Si le client transfère la réservation annulée à un client apporté par lui-même qui consomme la réservation premièrement faite, les §§ 1 et 2 ne sont pas d'application.

§4 Aqua Heaven peut annuler l'accord uniquement en cas de force majeure suite à un défaut technique. Le client aura à ce moment le choix entre le remboursement de l'acompte, ou le placement d'un avoir au nom du client sur le compte d'Aqua Heaven.

§5 Chaque acompte reste valable pendant une durée de 2 ans, soit à partir de la date de valeur lors du paiement par virement, soit à partir de la date de paiement en espèces chez Aqua Heaven. Après expiration de ce délai de 2 ans, l'acompte sera chargé comme frais d'administration. Ce délai ne peut en aucun cas être interrompu.

Art. 5. Devoirs de Aqua Heaven

§1 Aqua Heaven s'engage à procurer au client le plaisir tranquille de l'espace entier avec toutes ses facilités.

§2 Uniquement au cas où les facilités (jacuzzi, piscine, sauna, hammam ou douches dans l'espace) montrent un manquement grave, Aqua Heaven donnera au client une remise d'un maximum de 15,00 euros si le défaut s'est présenté pendant plus de la moitié de la durée de la séance de sauna. Par manquement grave, il est compris : le non-fonctionnement d'une facilité de sorte qu'elle est inadéquate pour l'utilisation à laquelle elle est destinée. Le client a l'obligation de notification immédiate du défaut.

Art. 6. Devoirs du client

§1 Après avoir fait la réservation, le client reçoit un mail de confirmation avec les détails de sa réservation. Le client est obligé de contacter Aqua Heaven immédiatement si ceci ne correspond pas avec la réservation qu'il a faite ou si le client n'a pas reçu le mail.

§2 Le client est obligé de remplir les données d'identité indiquées avec (*) sur ce contrat au début de sa réservation. Aqua Heaven se réserve le droit de contrôler ces données à l'aide de la carte d'identité du client. Si le client refuse de remplir les champs obligatoires, Aqua Heaven se réserve le droit de refuser la réservation.

§3 En approuvant ces conditions, le client est entièrement et solidairement responsable de tous dommages et dettes qui découlent de cet accord, qu'il s'agisse de sa propre erreur ou de celle d'un tiers pour qui il est responsable.

§4 Le client est obligé d'utiliser deux serviettes et une paire de tongues par personne dans les espaces. Ces articles peuvent être loués chez Aqua Heaven mais peuvent également être amenés par le client.

§5 Le client s'engage à être présent 15 minutes avant le début de la séance pour pouvoir lire attentivement cet accord. Il doit en tous cas respecter strictement l'heure de début selon l'horaire indiqué par Aqua Heaven. Le non-respect n'a pas d'influence sur le devoir de respecter l'heure de fin comme indiquée par Aqua Heaven et ne donne en aucun cas l'occasion de réclamer une indemnisation. Les cas de force majeure au titre du client sont expressément exclus et ne donnent en aucun cas le droit de remboursement.

§6 Le client s'engage à strictement respecter l'heure de fin et à avoir quitté l'espace à ce moment. Lors du non-respect de cette règle, Aqua Heaven demandera une indemnisation de 15 euros par 10 min.

§7 Le client a droit à un espace nettoyé, convenable et sans traces visibles de défauts, à moins qu'il ne fournisse la preuve du contraire. Dans ce dernier cas, il avertira immédiatement le personnel d'Aqua Heaven au début de la séance.

§8 Le client a l'obligation de rendre l'espace dans l'état dans lequel il l'a trouvé à son arrivée, à l'exception de l'état qui est la conséquence de l'utilisation normale des facilités.

§9 Il est absolument interdit au client de fumer dans l'espace, d'emporter sa propre boisson ou nourriture et d'utiliser des appareils électriques. Les ordures doivent être déposées dans les poubelles. Le non-respect de ces consignes donnera le droit à Aqua Heaven de facturer une indemnisation de 50,00 euros.

§10 Il est interdit au client de faire des photos de l'espace en vue de publication sans accord écrit d'Aqua Heaven.

§11 Dans l'espace il est obligatoire d'utiliser une serviette dans le sauna, de prendre une douche après l'utilisation du sauna ou du hammam et avant l'utilisation de la piscine, de se reposer sec dans les sièges, de respecter l'hygiène générale, de manger les repas à table, d'appuyer sur le bouton d'alarme rouge en cas de danger, de déclarer tous dommages causés et de dédommager ceux-ci. Il est également interdit de sauter ou de plonger dans la piscine ou dans le jacuzzi et d'emporter des animaux dans l'espace.

Art. 7. Les chèques cadeau

§1 Les chèques cadeau d'Aqua Heaven sont uniquement valables dans les succursales où ils ont été achetés et ils représentent une valeur ou un ensemble de services.

§2 Les chèques cadeau sont valables pendant 12 mois à partir de la date d'émission et ne sont pas remboursables ni prolongeable.

§3 L'entièreté du chèque cadeau doit être consommé pendant la séance. Un changement de biens et de services est possible en concertation avec le personnel d'Aqua Heaven.

Art. 8. Le vol, la responsabilité, l'ivresse, le comportement, la sécurité et la santé

§1 Aqua Heaven se réserve le droit d'interdire l'accès à l'espace à des clients en état d'ivresse ou qui présentent un comportement inapproprié, des clients pouvant mettre en danger leur propre sécurité ou santé ou celle d'autrui, ou de les écarter de l'espace avec l'imputation éventuel d'un dédommagement de 50,00 euros.

§2 Lors d'insubordination ou de vol, Aqua Heaven avertira immédiatement la police.

§3 Aqua Heaven n'est pas responsable d'accidents, ni de dommages qui seraient la conséquence de la perte d'objets ou d'autres dommages, à moins que ceux-ci ne soient causés par un manquement des installations d'Aqua Heaven. Il est l'obligation du client de verrouiller la porte.

§4 Le personnel d'Aqua Heaven a toujours le droit d'entrer dans l'espace durant la séance de sauna en cas de danger, même si le client n'a pas donné son accord.

§5 Aqua Heaven se réserve le droit de demander une ou plus de cartes d'identité par séance sauna et de les scanner numériquement.

Art. 9 A partir de 6 personnes

§1 Aqua Heaven se réserve le droit de rentrer dans l'espace sauna occupé par plus de 6 personnes pour garantir le respect des consignes comme mentionné dans les conditions générales et le règlement intérieur. Aqua Heaven prends la décision ultime à propos de ce contrôle et ne doit pas se justifier auprès du client.

§2 Aqua Heaven se réserve le droit de facturer 100 euro par infraction en cas de non-respect des consignes.

§3 Aqua Heaven se réserve le droit de terminer la séance sauna à tout moment en cas de non-respect des consignes sans remboursement ou compensation.

Art. 10. Juridiction et loi compétente

§1 Ces conditions sont d'application sur tous les accords conclus à partir du 11 juillet 2011.

§2 La loi Belge uniquement est d'application sur cet accord.

§3 En cas de contestation, les tribunaux compétents sont uniquement ceux de l'arrondissement judiciaire de Turnhout, notamment le tribunal de commerce à Turnhout, le tribunal de première instance à Turnhout ou la justice de paix du canton de Westerlo, suivant le cas qui se présente.

§4 Le client qui a réservé la session de sauna sera tenu responsable par Aqua Heaven.

Le client se déclare d'accord avec les conditions générales de location de Aqua Heaven après les avoir lues et approuvées. Une copie de ces consignes est à la disposition du client à la réception ou sur le site internet www.aquaheaven.be/public/conditionsgenerales.pdf.
